



Demande d'agrément pour l'activité de vidanges et de prises en charges du transport et de l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif

(Arrêté ministériel du 7 septembre 2009 définissant les modalités d'agrément des entreprises réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif)

- Première demande
- Renouvellement :
 - numéro départemental d'agrément :
 - date de fin de validité :
- Modification :
 - numéro d'agrément :
 - date de fin de validité :
 - motif de la modification :

Identification du demandeur

Nom :Prénom (le cas échéant) :

Raison sociale :

Numéro SIRET :

Numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) :
.....

Adresse

Voie :

Lieu-dit :

Code postal :

Localité :

Téléphone fixe : **Portable** :

Courriel :@

Adresse du siège social (si différente)

.....
.....

Renseignement sur l'activité

Département(s) d'activité de vidange :

Département(s) d'activité de dépotage :

Département(s) d'activité d'épandage :

Moyens mis en œuvre

Effectif du personnel affecté à cette activité :

Matériel utilisé pour l'activité de vidange et transport (à décrire le cas échéant dans une fiche de renseignements complémentaire) :

-Caractéristiques (type de matériel et capacité de vidange) :

-Nombre :

Quantité maximale annuelle de matières extraites et filière(s) d'élimination

Quantité maximale annuelle de matières de vidange pour laquelle l'agrément est demandé : m³/an

Filière(s) d'élimination :

épandage

ouvrages de traitement (station d'épuration, centre de traitement matières de vidange...)

En cas d'épandage pour un dossier de demande de renouvellement :

- référence du plan d'épandage :
- date de la dernière analyse de la qualité des matières de vidange :.....

Fait à le.....

« En signant, je reconnais l'exactitude des renseignements fournis »

Signature du demandeur :

Pièces à joindre au formulaire :

- Pièce 1 : engagement de respect des obligations incombant à la personne réalisant cette activité (voir modèle proposé ci-dessous).
- Pièce 2 : justificatif d'accès spécifique à une ou plusieurs filières (par exemple : convention de dépotage ou convention d'épandage). Ces documents doivent comporter les informations relatives aux installations recevant les matières de vidanges et aux quantités maximales pouvant y être apportées.
- Pièce 3 : autorisations administratives des installations de traitement ou de destruction des matières de vidange. Il s'agit la plupart du temps d'un récépissé de déclaration ou d'un arrêté d'autorisation, que la filière soit une station d'épuration ou l'épandage. Dans le cas où plusieurs installations de traitement sont concernées, le demandeur doit fournir les autorisations de chacune des installations
- Pièce 4 : dans le cas d'élimination des matières de vidanges par épandage,
 - o l'étude préalable (plan d'épandage) conformément à la réglementation applicable à l'épandage des boues de stations d'épuration.
En cas d'épandage de plus de 100 m³/an, ce plan relève de la rubrique 2.1.3.0 du code de l'environnement (dossier loi sur l'eau à déposer en plus de la demande d'agrément).
 - o attestation d'engagement à obtenir les autorisations administratives
- Pièce 5 : un modèle du bordereau de suivi prévu à l'article 9 de l'arrêté du 7 septembre 2009 et dont le contenu est précisé en annexe II. Un modèle type est proposé ci-dessous. Celui-ci peut être modifié pour s'adapter au fonctionnement de l'entreprise. L'objectif est de garantir la traçabilité des matières de vidange, de l'installation individuelle à la filière d'élimination.
- Pièce 6 : En cas de demande de renouvellement, le bilan d'activité prévu à l'article 9 de l'arrêté du 7 septembre 2009
- Pièce 7 : En cas de demande de renouvellement et de poursuite d'un épandage, la dernière analyse de la qualité des matières de vidange

MODELE D'ENGAGEMENT

(à joindre à la demande d'agrément)

Je, soussigné (e) (nom / qualité).....

Responsable de (préciser l'organisme).....

Ayant son siège social

Prends l'engagement pour

..... (agence/société)

De respecter les obligations incombant à toute personne réalisant la vidange d'installations d'assainissement non collectif

De satisfaire aux règlements en vigueur et autorisations administratives nécessaires au bon exercice de mon activité tant pour la collecte, le transport que pour le traitement des matières prises en charge

- De travailler dans les règles de l'art en réalisant des prestations techniques adaptées à chaque type d'installation d'assainissement non collectif
- De remettre à chaque intervention un bordereau de suivi des matières de vidanges au propriétaire de l'installation d'assainissement non collectif
- De traiter ou faire traiter réglementairement les matières de vidange et de remettre à la personne responsable de l'élimination le bordereau de suivi qui lui est destiné
- De transmettre au préfet, dans les meilleurs délais, toute modification relative à mon agrément, notamment concernant les filières d'élimination des matières de vidange et de notifier les autres modifications dans le cadre du bilan annuel
- D'assurer la formation technique et la sécurité des personnels affectés à cette tâche et de veiller à la conformité des matériels affectés à cette tâche
- De fournir au préfet les informations demandées ainsi que, annuellement, le bilan et les éventuelles modifications envisagées afin de justifier, à tout instant, du devenir des matières de vidange
- Et, d'une façon générale, de veiller au respect de l'environnement et à la qualité des prestations fournies

Fait à le.....

Signature du demandeur :